

Communiqué interne

Le Président

Université Paris 13
99, avenue J-Baptiste Clément
93430 Villetaneuse
Tél. 01 49 40 30 05
Fax. 01 49 40 32 52
pres-p13@univ-paris13.fr

Villetaneuse, le mercredi 29 juin 2016

Mesdames, Messieurs,

Fin avril, le gouvernement a décidé de mettre fin à la labélisation et au financement du projet d'initiative d'excellence (IDEX) d'USPC, suivant ainsi les recommandations du jury international. Cette décision conduit notre université et les autres établissements de SPC à réfléchir à notre avenir.

Nous avons 4 années pour mettre en œuvre notre programme au terme desquelles le jury international devait se prononcer sur une confirmation définitive de l'IDEX. Durant cette période, nous avons réalisé un grand nombre d'actions qui nous ont permis de conforter notre excellence.

Le jury a évalué ce travail de qualité (9 LABEX, 2 IDEFI, 2 IHU) insuffisant au regard de son attente qui était un projet d'« université unifiée ».

Les conséquences immédiates sont d'ordre financier avec l'arrêt des financements hors LABEX au 30 juin 2016. L'accompagnement de l'état (8 millions) sur 18 mois pour toute la COMUE permettra la poursuite de certaines actions mais ne couvrira que très partiellement nos besoins. En 2019, les LABEX s'arrêteront.

Plus important encore, la perte du label IDEX ne nous permettra plus d'être classée dans les « universités d'excellence » d'où une perte d'attractivité pour l'ensemble de notre communauté. Autour de nous le monde universitaire se structure autour de pôles portés par les IDEX, 3 en Île-de-France et 6 en province. Ainsi 9 pôles d'excellence se dessinent sur les 10 prévus par les pouvoirs publics. La perte de l'IDEX semble nous conduire à moyen terme vers une université de deuxième plan.

Une dernière chance de garder l'IDEX nous est offerte par les pouvoirs publics et le CGI (Commissariat Général à l'Investissement) à condition de repenser notre projet de rapprochement avec nos partenaires universitaires de la COMUE.

C'est pourquoi, avec les autres présidents d'université, nous pensons qu'il est de notre responsabilité, de notre devoir, d'initier les modalités de ce rapprochement pouvant aller jusqu'à la création d'une université issue de la fusion des 4 universités de la COMUE.

Dans ce contexte, j'ai entamé une consultation au sein de notre université et celle-ci a notamment permis de faire émerger des interrogations légitimes. J'ai déjà recueilli beaucoup de remarques et d'opinions sur l'avenir de notre communauté.

Afin de pouvoir répondre à une grande partie des questions déjà soulevées, je souhaite participer à la mise en œuvre, en concertation avec les trois autres présidents des universités de la COMUE, d'une structure innovante.

Cette structure devra répondre rapidement à nos attentes en portant impérativement un projet scientifique ambitieux, afin que Paris 13 soit dans un pôle de recherche de très haut niveau, tout en tenant compte de ses spécificités.

Conjointement, je nommerai dès le mois de septembre un chargé de mission spécifique. Il devra établir rapidement un rapport qui portera sur les différentes configurations qui ont permis à certaines universités examinées d'être validée par le jury de l'IDEX. Il faudra mettre en place en septembre des groupes de travail inter-établissement pour la construction du futur projet.

Nous sommes au début d'un processus de concertation qui va engager notre université pour son avenir. Ainsi, au regard des enjeux, je pense que nous devons prendre nos décisions avec le maximum d'informations précises et objectives.

Je remercie les personnes qui ont participé aux premières réunions de consultations, que je compte poursuivre en les élargissant.

J'ai également la volonté de vous tenir régulièrement informés sur ce sujet majeur.

Bien à vous

Jean-Pierre Astruc,
Président de l'Université Paris 13